



# EURODOM

*L'Europe et les Départements français d'Outre-mer*

## INFORUP

Semaine du 5 au 9 février 2018

**L'UE EN PLEINE COURSE CONTRE LA MONTRE POUR PARVENIR A UN COMPROMIS POLITIQUE DANS SES NÉGOCIATIONS AVEC LE MEXIQUE ET AVEC LE MERCOSUR :** Un peu moins d'un mois, c'est le temps que se donnent les négociateurs pour obtenir un accord de principe sur les négociations conduites avec le Mexique d'une part et avec le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) d'autre part. S'agissant du Mexique, les négociateurs se sont rencontrés cette semaine à Bruxelles (avant de partir pour Mexico la semaine prochaine). L'objectif est de sceller un accord politique dans le courant du mois, c'est-à-dire avant le démarrage de la campagne pour les élections générales mexicaines, à compter du 1er mars. Les deux parties se sont déclarées « optimistes » quant aux progrès qui peuvent être réalisés lors des prochaines sessions de négociation au plan technique. Les difficultés persistent, notamment sur le volet agricole, très sensible pour l'UE, notamment sur la question des produits laitiers, et sur l'ouverture des marchés publics mexicains. S'agissant du Mercosur, un round de négociations s'est également tenu cette semaine à Bruxelles. Là encore, il s'agit de dégager un compromis avant le début de la campagne pour les élections générales du Brésil, en mars. Les deux premiers piliers du futur accord d'association UE/Mercosur, les piliers politique et de coopération « sont presque fermés et il reste à faire les ajustements nécessaires pour fermer le troisième pilier, relatif à l'économie », a déclaré le ministre uruguayen des Affaires étrangères M. Nin Novoa. Pour tenter de sceller un accord, l'UE a proposé une

nouvelle offre en matière d'accès au marché agricole, conditionnée à des concessions du Mercosur concernant l'accès à son marché pour les produits industriels (en particulier les voitures et les pièces détachées automobiles), les services (en particulier les services maritimes) et les marchés publics et pour des produits agricoles pour lesquels l'UE a des intérêts offensifs, tels que les produits laitiers. D'après nos informations, la Commission a proposé d'améliorer son offre agricole pour tous ses produits sensibles sauf l'éthanol (avec un contingent d'importation inchangé à 600 000 tonnes). En particulier et de façon symbolique forte, la Commission a proposé de porter le quota d'importation tarifaire de l'UE pour le bœuf sud-américain de 70 000 à 99 000 tonnes. En revanche, concernant le sucre, le Mercosur, qui cherche à obtenir un contingent plus grand et un tarif plus bas que ceux que l'UE lui offre (un quota à 120 000 tonnes au tarif de 98 euros par tonne), aurait réduit ses exigences, admettant la compétitivité moindre des produits, sur un marché européen où les prix ont chuté depuis la fin des quotas de production à l'automne dernier. Enfin, négociateurs européens et sud-américains sont à la peine sur la question complexe des règles d'origine. Une nouvelle offre de l'UE aux pays du MERCOSUR devrait être prochainement adressée aux Etats membres.

**LE PARLEMENT EUROPEEN AUTORISE LA CREATION D'UNE COMMISSION SPECIALE SUR LES PESTICIDES :** Le Parlement européen a voté cette semaine en plénière pour la création d'une commission parlementaire spéciale « pesticides » ainsi que sa composition. Cette commission sera chargée de se pencher pendant neuf mois, à compter de sa première réunion, sur la problématique des autorisations des pesticides dans l'Union européenne et de formuler des recommandations afin d'améliorer l'efficacité de la procédure d'autorisation. Cette commission spéciale dont la création est la conséquence directe de la polémique qui a entouré le récent renouvellement de la licence du glyphosate pour cinq années supplémentaires, devra évaluer la procédure d'autorisation de pesticides dans l'UE, en se penchant notamment sur sa transparence et sur les erreurs potentielles qui peuvent être faites par les études scientifiques, études nécessaires en amont de ces autorisations. La commission PEST sera composée de 30 eurodéputés issus de tous les groupes politiques du Parlement, et présidée par un membre du groupe S&D (Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen). La désignation finale du président de la commission revient désormais au bureau du groupe

S&D, qui devrait se prononcer le 20 février. Par ailleurs, les groupes politiques du Parlement ne sont pas parvenus cette semaine à trouver un accord sur le nom de cette future commission spéciale.

### **LES EURODEPUTES S'OPPOSENT A LA MISE EN PLACE DE LISTES TRANSNATIONALES :**

Réunis mercredi 7 février en séance plénière à Strasbourg, les députés européens ont majoritairement voté contre la mise en place de listes transnationales aux élections européennes de 2019. Ce projet pourtant plébiscité par Emmanuel Macron n'a pas convaincu les élus du Parti Populaire Européen (PPE), alliés pour l'occasion aux députés eurosceptiques, ces derniers étant opposés à davantage d'intégration européenne. Dans le cadre des listes transnationales, les membres du PPE ont souligné la problématique de l'éloignement des eurodéputés de leur circonscription et l'incohérence du projet dans la forme actuelle de l'UE. « Si nous ne sommes pas une fédération, pourquoi avons-nous besoin de telles listes ? », s'est interrogé Paulo Rangel (PPE). Par ailleurs, compte tenu du départ de la Grande-Bretagne de l'Union Européenne, les députés ont choisi d'affecter 27 des 73 sièges qu'occupaient les Britanniques au rééquilibrage de la représentativité des Etats membres au Parlement Européen. Les pays dont la population a augmenté se sont donc vu octroyer des sièges supplémentaires pour les prochaines élections. La France bénéficie favorablement de ce rééquilibrage passant de 74 à 79 élus dès 2019. En revanche, le nombre d'eurodéputés allemands ne change pas. En effet, l'Allemagne compte déjà 96 députés européens, soit le maximum autorisé par pays par le Traité de Lisbonne de 2009. Les 46 sièges britanniques restants seront quant à eux inoccupés dans l'attente d'un éventuel élargissement de l'Union. C'est maintenant aux Etats membres de confirmer ou non ce rééquilibrage lors du prochain sommet européen qui se tiendra le 23 février prochain à Bruxelles.

### **LA COMMISSION EUROPEENNE SE PENCHE SUR LA QUESTION DE L'ELARGISSEMENT DE L'UE AUX BALKANS OCCIDENTAUX :**

Ce mardi 6 février devant les députés réunis en plénière, la cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a présenté la stratégie de la Commission pour l'avenir de la région des Balkans occidentaux. « Cet avenir européen, fondé sur le mérite des Balkans

occidentaux est dans l'intérêt économique, sécuritaire et politique de l'Union. C'est un investissement géostratégique dans une Europe stable, forte et unie, fondée sur des valeurs communes ». C'est par ces mots qu'elle a confirmé la volonté de l'Union Européenne de se rapprocher des pays des Balkans, excluent ces dernières décennies du processus d'élargissement du fait de l'instabilité politique et des conflits ethniques qui ont marqué cette région. Confrontés à des problèmes de corruption, de crime organisé, à la crise des réfugiés ainsi qu'à des différends bilatéraux comme l'illustre le conflit opposant la Macédoine à la Grèce, les pays des Balkans occidentaux conservent de nombreux handicaps structurels pouvant empêcher leur intégration dans l'UE à court terme. La Commission Européenne reconnaît néanmoins que « des progrès significatifs ont été réalisés à la fois concernant les réformes, et pour surmonter les séquelles dévastatrices du passé ». La stratégie de la Commission Européenne tient également compte des intérêts économiques, stratégiques et sécuritaires de cette région qui attise aujourd'hui la convoitise de grandes puissances comme la Chine, la Turquie ou la Russie. Selon le Commissaire européen à l'élargissement, Johannes Hahn, « 75 % des échanges économiques de la région sont réalisés avec l'UE ». Parmi les 6 pays potentiellement candidats pour intégrer l'UE, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, la Macédoine, le Monténégro et la Serbie, seuls ces deux derniers pays ont commencé des négociations d'adhésion à l'Union. Si ces négociations aboutissent, le Monténégro et la Serbie pourraient alors espérer intégrer l'Union Européenne à l'horizon 2025.

## AGENDA DE LA SEMAINE DU 12 AU 16 FEVRIER 2018

	<b>PARLEMENT EUROPEEN</b>	<b>COMMISSION EUROPEENNE</b>	<b>AUTRES ORGANES EUROPEENS</b>	<b>AUTRES ÉVÉNEMENTS</b>
<b>Lundi 12/02</b>				
<b>Mardi 13/02</b>				
<b>Mercredi 14/02</b>				
<b>Jeudi 15/02</b>				
<b>Vendredi 16/02</b>				